



Le fil des mobilités actives

18 janvier 2024

Erratum : Dans le fil des mobilités actives du 11 janvier, nous avons diffusé une information erronée concernant la prise en charge obligatoire par l'employeur des abonnements de transport aux services de location de vélos non publics. Cette disposition prévue dans le projet de loi de finance de la sécurité sociale a été retoquée par le Conseil constitutionnel.

Nous avons également partagé une information affichée précocement sur le site service public : Le décret venant étendre le bonus de l'État aux vélos d'occasion n'est pas encore paru. On peut espérer que dès sa désignation, la ou le Ministre pourra signer le décret qui concerne aussi les bonus à la conversion et les aides à l'achat pour tous les véhicules.

Nos excuses pour ces imprécisions !

Retour sur la conférence de presse du Club à l'Assemblée Nationale le 17 janvier

A l'occasion de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée organisée cette année à l'Assemblée nationale, Françoise Rossignol, présidente du Club, a rappelé les grandes attentes des collectivités pour cette nouvelle année :

- Le besoin d'avoir un ou une Ministre en charge de sujet des Transports pour porter au plus haut niveau l'enjeu du développement des mobilités actives
- Le doublement du montant des engagements financiers annuels de l'État pour atteindre l'objectif des 500 millions euros annuels
- L'accompagnement des collectivités pour la généralisation du savoir-rouler à vélo, levier indispensable pour développer la pratique chez les nouvelles générations
- L'amplification de la campagne "Ville apaisée, quartiers à vivre" pour un nouvel espace public, accueillant pour tous les usagers

Retrouvez [ici](#) le dossier de presse de la conférence de presse.



Mobilités des salariés : les entreprises soutenues, les collectivités attendent

La [Loi de finances du 29 décembre 2023](#), publiée dans le Journal officiel du 30 décembre dernier, étend jusqu'en 2027 la réduction d'impôt accordée aux entreprises mettant à disposition de leurs salariés une flotte de vélos. Un dispositif fiscal, salué par le Club, qui permet d'inciter les entreprises à proposer des solutions de mobilités actives et décarbonées pour les trajets domicile-travail. Côté collectivités, aucun dispositif de soutien financier équivalent n'est prévu par la loi. Un beau projet pour 2024 !

Campagne "Villes apaisées, Quartiers à vivre !" : Visites et rencontres à Chartres



"Nous ne vivons plus dans la même ville et celle de demain sera encore différente ! "

Le 5 avril 2024 auront lieu des visites et rencontres à Chartres, organisées par la ville, Rue de l'avenir et le Club dans le cadre de la campagne "Villes apaisées, Quartiers à vivre".

Cette campagne développée en 2023 se poursuit en 2024, portée par les différents acteurs organisateurs et leurs partenaires. Déjà plus de quarante-cinq collectivités et cent associations ont rejoint cette dynamique afin, toujours, de soutenir la vision d'une ville à vivre et maintenir, développer la qualité de vie urbaine et l'attractivité des quartiers, par le biais d'un Manifeste. Un Manifeste accompagné de 10 mesures concrètes, dont certaines sont déjà mises en place par différentes collectivités. Pour signer c'est [ici](#).

D'autres visites et journées d'études seront proposées cette année

dans le cadre de cette grande campagne nationale. Inscritptions à partir du 15 janvier et jusqu'au 22 mars : [lien du formulaire](#)

Investir dans le vélo et la marche pour des villes apaisées : le guide des coûts se réinvente

En 2020, le Club publiait le [Guide des Coûts des Politiques Vélo](#), un ouvrage présentant les coûts moyens de la réalisation des aménagements et des stratégies vélo aux décideurs locaux.

Cette année, ce guide devient une plateforme en ligne développée par le Club pour toujours mieux informer les collectivités et leur permettre de prendre en compte tous les coûts plus efficacement. Changement par rapport à la publication de 2023, les aménagements liés à la marche seront progressivement intégrés.



[La plateforme, intitulée « Investir pour le Vélo »](#), présentera des coûts régulièrement mis à jour, dans un format interactif, grâce à la possibilité pour l'utilisateur de partager de nouvelles données, et sera illustrée par des exemples de projets réalisés.

Ce nouvel outil est développé dans le cadre de la convention entre le Club et l'ADEME. La mise en ligne, sur le site du Club, est prévue pour mars 2024.

En chiffres

2 500€

L'indemnité kilométrique vélo belge passe de 0,27 € à 0,35 € / km

En Belgique, les adeptes du vélo vont être encore davantage récompensés. [En 2024, l'indemnité kilométrique vélo passera de 0,27 € à 0,35 € par kilomètre](#). Les plus motivés pourront espérer toucher jusqu'à 2 500 € par an.



"Plus de cyclistes sur le chemin vers le travail, c'est moins d'embouteillages, plus de travailleurs en forme, moins d'émissions de CO2", commente le ministre de la Mobilité Georges Gilkinet.

À comparer avec la France, où [le forfait mobilités durables est plafonné à 800 € \(puis 900€ à partir du 1er janvier 2025\)](#) pour les salariés du secteur privé et jusqu'à 300€ pour les employés du secteur public. Loin des 2 500€ belges, cela pourrait en inspirer certains.

Image générée avec Dall-E

Du côté de chez vous

Réunion de lancement du Pôle Territorial de Coopération Économique de la filière "vélo" du territoire doubiens, à l'invitation du Préfet du Doubs (25) et de la sous-préfète de Montbéliard. Ce rendez-vous aura lieu le 1er février à 17h à la salle Georges Jonesco, à Valentigney. [Informations et inscriptions.](#)

[Le Pays de l'Or \(34\) renouvèle son aide à l'achat vélo pour ses habitant.es.](#) L'aide est accessible pour les vélos à assistance électrique (VAE), les vélos cargo, les tricycles pour personnes à mobilité réduite, pour les vélos neufs ou d'occasion mais uniquement auprès d'un revendeur du territoire de l'agglomération.

[La Communauté Urbaine d'Arras \(62\) lance une enquête auprès de ses habitant.es](#) sur leurs déplacements pour préparer la politique de mobilité du territoire. 2 300 personnes tirées au sort seront jointes par téléphone du 26 janvier au 13 avril. Les résultats sont attendus en octobre. Pour le territoire, l'objectif est notamment d'augmenter la part modale du vélo. La communauté urbaine investit chaque année 2 millions d'euros dans les infrastructures cyclables, 100 kilomètres ont déjà été aménagés.

[La Séguinière \(49\) livre deux pistes cyclables dans les deux sens de la rue de la Garenne,](#) axe structurant de la commune. Un aménagement opérationnel qui s'accompagne d'une végétalisation de la rue.

En bref

Appel à projets : Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes

[L'Institut national du cancer lance un appel à projets](#) dont l'ambition est de faire des lieux d'accueil des publics jeunes, en particulier les établissements scolaires, des espaces qui tendent vers un objectif de réduction, voire de suppression des expositions aux facteurs de risque évitables de cancers.

Des lieux qui auraient pour ambition d'être des endroits protecteurs favorisant un bon état de santé, propices à la prévention des cancers et favorables au déploiement d'interventions de promotion de la santé.

Date limite de soumission dossiers : 6 février 2024 à 16h

Prochain rendez-vous Mai à vélo : Webinaire le 30 janvier

Un webinaire pour préparer collectivement Mai à vélo 2024 vous est proposé mardi 30 janvier à 14h.

Au programme : explications sur le dispositif et les outils mis à disposition, avec des témoignages de structures déjà engagées pour bénéficier de leurs retours d'expérience.

Les objectifs : Comprendre le déroulé de cette 4e édition et connaître les modalités d'inscription.

Vous permettre de découvrir Mai à vélo à travers différents témoignages et poser vos questions.

Inscriptions [ici](#)

Formations du Cerema : les offres 2024 du domaine Mobilités

Retrouver toutes les offres 2024 des formations du Cerema sur les mobilités, avec les détails, les dates des différentes sessions et les formalités d'inscriptions.

Quelques exemples :

- Construire votre politique cyclable : planifier et concevoir des aménagements
- Aménager des pôles d'échanges multimodaux en territoires peu denses et villes moyennes
- Élaborer un plan de mobilité simplifié sur son territoire
- Développer la marche en ville : enjeux, outils de planification et d'aménagement
- Et bien plus encore.

Rendez-vous sur [leur site](#)

Podcast France Culture : Les pistes cyclables, marqueur du 21e siècle

Focus sur les pistes cyclables dans L'Humeur du matin de Guillaume Emer, devenues maintenant incontournables pour toutes et tous en France et ailleurs dans monde, s'adaptant aux différentes us et coutumes nationales.

[\(Ré\)écoutez le podcast](#)

RECRUTEMENT

Le Grand Paris Seine Ouest recrute son ou sa futur(e) chargé(e) de mission mobilité. [Plus d'informations sur le poste et les modalités de candidature.](#)

FORMATIONS

Les prochaines formations organisées par AGIR Formations et Le Club, pour les collectivités adhérentes :

Vélo et inclusion (Session 2) : Concevoir des aménagements et des services cyclables accessibles à tous

Le 12 mars 2024 - en présentiel (lieu et horaires à venir)

Informations et inscription

Les Masterclass de Copenhaguenize

Du 25 au 27 septembre 2024, à Paris

Copenhaguenize revient avec ses Masterclass à Paris, du 25 au 27 septembre 2024. Trois jours de cours intensif sur l'urbanisme à vélo rassemblent les meilleures pratiques de Copenhague et du monde entier autour de conférences, de visites et d'ateliers. Une session préalable est organisée à Copenhague, du 12 au 14 juin. **Les inscriptions sont ouvertes avec un tarif Early bird pour les collectivités adhérentes au Club.**

AGENDA

Début 2024

Webinaire : Le programme Génération Vélo vous accompagne pour le SRAV

Le programme CEE Génération Vélo organise des webinaires à destination des collectivités pour accompagner et financer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Les prochains rendez-vous sont :

- Mercredi 14 février de 11h à 12h
- Mercredi 13 mars de 11h à 12h
- Mercredi 10 avril de 11h à 12h

[Le planning complet des webinaire et inscription](#)

Du 1 au 3 octobre 2024

Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024

[Informations](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)